



Confréries de France
**Bulletin de liaison et d'Information du
Conseil Français des Confréries
Fédération Officielle**
<http://www.conseil-francais-confreries.fr/>
Décembre 2019



Editorial de la Présidente Solange Moreau-Massenavette

Cette année 2019 va bientôt nous quitter avec ses bons et mauvais souvenirs. Gardons les bons dans notre mémoire et pensons aussi à ceux qui nous ont quitté.

Vous savez tous que notre bureau a été élu pour certains et réélus pour d'autres pour une durée de trois années lors de la dernière assemblée générale en mars dernier. Nous devons donc travailler pour nos confréries et nos groupements en bonne intelligence, convivialité et amitié et c'est ce que nous faisons.

Vous savez aussi que nous ne pouvons pas plaire à tout le monde et c'est bien dommage. C'est pour cette raison que certains groupements ou confréries ne nous rejoignent pas. Je le déplore car, plus nous sommes unis, plus nous pouvons obtenir des avancées.

Les confréries sont menées par des bénévoles sensés et raisonnables ayant le même but de promouvoir nos produits, nos artisans, producteurs et nos régions.

Que 2020 soit placée sous le signe de la bonne entente et que nos confréries soient fières d'appartenir à une Fédération qui les représente au mieux sans rivalité ni compétition mais sous la même bannière : UNITE et AMITIE.

Bonne fin d'année et meilleurs vœux pour une année 2020 avec la santé et plein de bonnes choses.

Avec toute mon amitié

La Présidente Solange Moreau - Massenavette



Confréries de France
8, rue de la Poste 36110 Vineuil
Tél. : 02.54.36.64.08
smberry2@neuf.fr

<http://www.conseil-francais-des-confreries.com/>
Directrice publication : Solange Moreau-Massenavette
IPNS Rédigé, réalisé, envoyé ou tiré par
Edmond-Louis Simoneau elsimoneau@aol.com

Il nous serait agréable que les confréries et groupements régionaux nous fassent parvenir leur manifestation ou les actions qu'ils organisent.

Ceci pour les partager avec les autres régions et ainsi aussi donner des idées.

Merci à vous

Sommaire

Editorial de la Présidente
SACEM Réveillon prix spéciaux
Reconnaissance
Pithiviers
Devot Tourisme
Dates AG
Ihca
Appel à cotisation

SACEM réveillon

Comme chaque année, la SACEM procède à une campagne d'information à l'occasion des réveillons de fin d'année. Voici les courriers qui concernent d'une part aux clients de la SACEM ayant organisé un réveillon l'an dernier, d'autre part aux diffuseurs susceptibles d'organiser un tel évènement, ainsi que la Demande d'autorisation spécifique « réveillon 2019 ».

Les adhérents au Conseil français des Confréries peuvent valablement compléter cette demande d'autorisation et la retourner à leur délégation régionale, sachant qu'ils peuvent de manière encore **plus simple et efficace déclarer leur réveillon en ligne en quelques clics sur www.sacem.fr/reveillon.**

Ils pourront ainsi bénéficier d'une réduction de 20 % en déclarant leur manifestation avant le 31 décembre **2019** et obtenir **une remise supplémentaire de 9,09 % en**

réglant un forfait de droits d'auteur avant le 15 décembre 2019. Dès lors, le bénéfice de l'accord sera automatiquement appliqué aux adhérents du Conseil Français des Confréries, avec la réduction qui y est prévue.

Courrier de la Sacem

Madame, Monsieur

Vous nous avez précédemment déclaré organiser un **réveillon du Nouvel An** et nous vous en remercions. La fin d'année approchant, vous envisagez probablement de planifier une nouvelle soirée.

Cette année encore, la Sacem facilite vos démarches et vous propose :

- de déclarer simplement en quelques clics sur **www.sacem.fr/reveillon**
- de bénéficier d'une **réduction de 20%** en déclarant votre manifestation avant le **31 décembre 2019**
- d'obtenir une **remise supplémentaire de 9.09%** en réglant un forfait de droits d'auteur avant le **15 décembre 2019**

Vous pouvez également nous adresser, par courrier ou par courriel, le bulletin de déclaration ci-joint. Nous prendrons contact avec vous afin de déterminer le montant du forfait de droits d'auteur correspondant.

N'oubliez pas, vous bénéficiez de conseils et de réductions chez des dizaines de partenaires qui peuvent vous aider à vous équiper ou à trouver des musiciens pour votre soirée. Rendez-vous dès maintenant sur **www.sacempro.fr**.

En nous déclarant votre réveillon, vous contribuez à faire vivre plus de 330.000 créateurs. Au nom de l'ensemble des auteurs, compositeurs et éditeurs, nous vous en remercions et vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année.

Le Délégué Régional

Formulaire du bulletin à remplir en fin du bulletin

Reconnaissance.

Depuis de nombreuses années les confréries sont reconnues dans le cadre du repas gastronomique des Français. Nous vous avons en son temps envoyé les très nombreux documents sur cet évènement. Il est bon de rappeler le travail exécuté pour faire partie de cette reconnaissance

C'est en 1995, avant la constitution du Conseil, que la procédure de reconnaissance a été lancée pour la reconnaissance des confréries par le grand Maître du Coussin d'Amour Francis Bruère. Nous avons des années d'avance et surtout la volonté de faire reconnaître les confréries. Que de travail réalisé par la suite avec le concours du secrétaire général du Conseil ! De nombreux dossiers ont été envoyés, des demandes ont été déposées.

Finalement devant un combat de titan, il nous a été conseillé de joindre notre demande à celle de la Gastronomie Française. Ce fut fait immédiatement et à nouveau ce fut un

travail considérable. Ce dossier a finalement été refusé. Il y avait trop d'intérêts économiques dans ce domaine.

Une autre demande a été faite par la Mission Française, MFPCA, avec surtout le soutien exceptionnel du président de la République du moment Nicolas Sarkozy. Il nous a fallu nous battre à nouveau pour que le terme confrérie figure sur le dossier de demande. **Ce fut fait.** Monsieur Sanner a fait en sorte que les confréries fassent partie intégrante du repas gastronomique des français. C'est l'état français qui a soutenu et déposé le dossier. L'Unesco a alors reconnu cette demande de patrimoine dans un texte de 1500 mots synthétisant tous les participants.

« Des personnes reconnues comme étant des gastronomes, qui possèdent une connaissance approfondie de la tradition et en préservent la mémoire, veillent à la pratique vivante des rites et contribuent ainsi à leur transmission orale et/ou écrite, aux jeunes générations en particulier. » Voilà ce qui est dit dans notre demande.

Nous avons eu le plaisir de voir que notre travail avait été récompensé. La même année le compagnonnage a été inscrit au patrimoine immatériel. Il ne pouvait pas se joindre à la demande de la mission car trop éloigné des confréries. Compagnons et confréries sont deux symboliques différentes malgré des aspects philosophiques similaires mais non concordants.

Voici la liste des domaines qui ont été reconnus depuis la création de cette labélisation :

2009

Le Maloya

La tapisserie d'Aubusson

La tradition du tracé dans la charpente française

2010 Le repas gastronomique des Français

Le compagnonnage, réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier

Le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon

2014 Le gwoka : musique, chants, danses et pratique culturelle représentatifs de l'identité guadeloupéenne.

2016 Le carnaval de Granville

2018 Les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse : la culture de la plante à parfum, la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation, l'art de composer le parfum

2019 un dossier sur l'Alpinisme a été déposé



PITHIVIERS

Pour l'Amanderaie de Pithiviers, une plantation de centaines d'arbres.

Jusqu'au début du XX^{ème} siècle l'amandier était un arbre assez commun dans le Pithivérais.

Cette culture permettait la production d'amandes de qualité, utilisées par nos pâtisseries locales pour la réalisation du fameux « Pithiviers ».

La Confrérie a soumis l'idée de réintroduire cette culture en proposant aux mairies alentours de Pithiviers, de planter des amandiers sur le territoire de leur commune.

A l'automne 2016, sept bourgades ont effectué la plantation ces arbres annonciateurs du printemps, en associant bébés et enfants à cette initiative. Cette action à caractère hautement symbolique a permis de sensibiliser la population à ce produit qui avait disparu du paysage, et a provoqué un réel engouement.

Le village de Givraines compte une centaine d'arbustes acquis en partenariat avec la commune, le comité des fêtes, le Rotary, la Confrérie et les élèves du lycée agricole de Beaune la Rolande pour la plantation.

De nombreux particuliers ont planté des amandiers et Plusieurs agriculteurs souhaitent développer leur activité par le biais de cette culture.

Ce beau projet de développement économique du territoire autour de l'amande, porté avec détermination par la Confrérie a permis d'obtenir le label 'Site remarquable du Goût ».

L'amanderaie de Pithiviers rejoint la famille des 51 destinations gourmandes de l'hexagone



Nous demandons aux confréries qui oeuvrent pour améliorer les produits qu'elles défendent de nous faire parvenir un compte rendu de leur expérience.

PROJET DES CONFRERIES FRANCAISES DE DEGUSTATION

Elaboré par COCORICO

Projet de la Nuit du centre-ville et des commerces de Centre-Ville en Mouvement

Contexte

Les confréries de dégustation sont nombreuses en France. Elles sont composées de membres qui s'engagent à valoriser le patrimoine Vini-viticole, gastronomique des villes, tout en valorisant leur histoire.

Plus généralement, ces confréries promeuvent les produits du terroir, le bon goût et la convivialité. Elles s'inscrivent dans des activités d'animations, d'échanges et d'informations.

Objectifs

Promouvoir les produits du terroir, le bon goût et la convivialité à la française, auprès des touristes français et étrangers.

Accroître le trafic dans les villes et leur centre-ville.

Moyens

Imaginer des circuits touristiques gastronomiques pour les touristes, avec tout le folklore des confréries,

Négocier des partenariats avec les hôteliers, notamment des chaînes hôtelières internationales,

Touristes ciblés : américains, australiens, chinois, français (jeune retraités),

Une marraine médiatique : Julie Andrieu « Les Carnets de Julie »,

Dans les centres-villes : création du « marchés des confréries » clôturé par un banquet, pour accroître le trafic au cœur des villes.

Le ministère du Tourisme contribuerait à promouvoir cette initiative, ainsi que la Fédération Nationale des Marchés de France.

Les réunions et Assemblées Générales

L'Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries Fédération officielle se tiendra le samedi 2 mai 2020 à Yerres dans le 91 entre Orly et Evry.

La convocation vous sera envoyée bientôt. L'AG aura lieu en matinée et l'après midi visite et le soir : repas de gala.

Dates des AG des différents groupements :

La première AG 2020 a été tenue par le Grand Est le 2 décembre 2019 à Fessenheim le Bas (Alsace)

Ensuite voici pour les dates 2020 :

Midi-Pyrénées : 11 janvier 2020 à Villemur sur Tarn

UCA : 18 janvier 2020 : Gerzat (63)

Bourgogne 13 février 2020

Hauts de France : 27 Février 2020

Cocorico : 29 février 2020. La Guinguette à Yerres Ile de France

Académie Région Centre Val de Loire : 18 Mars 2020

Pays de la Loire : 6 avril 2020 à St Gilles Croix de Vie

Autre Information vous concernant



**BIEN DANS SON ASSIETTE - LA FABRIQUE D'ÉCRITURE -
ATELIERS D'ÉCRITURE ANIMÉS PAR PHILIPPE OUZOUNIAN**

**LES LUNDIS À PARTIR DU 13 JANVIER 2020 DE 18H30 À 20H30.
TOUS LES 15 JOURS.**

Gastronomie, gourmandise, alimentation, recettes, cuisine, dégustation, voyages, découvertes, vocabulaire, liste des courses...

Huit ateliers d'écriture en partenariat avec l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA).

Les lundis à partir du 13 janvier 2020 de 18h30 à 20h30. Tous les 15 jours.

Tarifs, renseignements et inscriptions au 06 81 95 77 85
entouteslettres37@gmail.com
IEHCA-Villa Rabelais, 116 bd Béranger 37000 TOURS

LA FABRIQUE D'ÉCRITURE

ateliers d'écriture animés par Philippe Ouzounian
écrivain public

BIEN DANS SON ASSIETTE



**Gastronomie, gourmandise, alimentation, recettes, cuisine,
dégustation, voyages, découvertes, vocabulaire, liste des courses...**

Huit ateliers d'écriture en partenariat avec l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA).

Les lundis à partir du 13 janvier 2020 de 18h30 à 20h30. Tous les 15 jours.

Tarifs, renseignements et inscriptions au 06 81 95 77 85
entouteslettres37@gmail.com

Villa Rabelais, 116 bd Béranger 37000 TOURS

« La Vucciria » de Renato Guttuso (détail)



Bulletin de déclaration simplifiée - Réveillon du 31 décembre 2019 -

Bulletin de déclaration simplifiée - Réveillon du 31 décembre 2019 -

ou par courriel :

VÉRIFIEZ VOS COORDONNÉES ET CORRIGEZ, SI NÉCESSAIRE

Personne à contacter : _____
TÉL : _____ Email : _____

Oui, j'organise un réveillon du Nouvel An

VOTRE RÉVEILLON

Horaire : de _____ à _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____

Nature des diffusions musicales :

Diffusion musique live (Orchestre, groupe, chanteur...) Diffusion musique enregistrée (CD, DJ, mp3, streaming...)

Montant du menu à prix fixe (TTC, service inclus et boissons comprises)

Prix du menu n° 1 : _____ €

Nombre de couverts menu n° 1 : _____

Prix du menu n° 2 : _____ €

Nombre de couverts menu n° 2 : _____

Prix du menu n° 3 : _____ €

Nombre de couverts menu n° 3 : _____

Est-il prévu de servir des consommations avant, pendant et après le repas et non comprises dans le prix du menu (apéritifs, vins, cafés, liqueurs, champagne...)?

Oui Non Si oui, merci de préciser le montant estimé de ces recettes : _____ € TTC

Non, je n'organise pas de réveillon du Nouvel An et j'ai bien noté qu'il me fallait l'autorisation de la Sacem pour toute diffusion publique

Je déclare exacts les renseignements mentionnés ci-dessus et sollicite de la Sacem l'autorisation préalable prévue par les dispositions législatives nationales relatives à la protection du droit d'auteur.

Fait le : _____ Signature _____

à : _____

Ces informations sont toutes obligatoires. Elles sont traitées et destinées à la Sacem (responsable de traitement) pour collecter les droits d'auteur, sur la base des dispositions du Code de la propriété intellectuelle (CPI), assurer la facturation, la comptabilisation et le recouvrement et, sur la base de son intérêt légitime, communiquer avec ses clients les informations liées à la relation client. En cas de paiement de la rémunération équitable, sur la base de l'article L. 214-1 du CPI, elles seront également destinées à la SPPRE. Elles sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle puis des prescriptions légales en cas de litige. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition que vous pouvez exercer en remplissant un formulaire dédié accessible à partir de la page « politique de confidentialité » de notre site internet sacem.fr.

Renvoyez ce document à :

Conseil Français des Confréries
site : www.conseil-francais-confreries.fr

APPEL DE COTISATION 2020

Un rappel :

APPEL DE COTISATION 2020

Pour les Groupements Régionaux

La cotisation nationale 2020 s'élève à 20 € par confrérie. Merci de bien vouloir faire le nécessaire (chèque à l'ordre du Conseil Français des Confréries), en précisant le nombre et la liste des confréries, le nombre souhaité de cartes nominatives et les coordonnées de la personne destinataire du reçu, des cartes d'adhérent et des cartes nominatives, auprès de :

Henri-Pierre GAUTIER, trésorier

32 avenue de l'Europe * 49410 ST FLORENT LE VIEIL

06 86 97 03 25 * henri-pierre.gautier@wanadoo.fr

Nom Officiel du Groupement Régional :

—
Régions d'Implantation : -----

—
Nombre de Confréries adhérentes : -----

—
Merci de joindre la liste des confréries en indiquant leur département d'implantation.

Nombre de Cartes Nominatives souhaitées : -----

—
Coordonnées de la personne destinataire des documents (Nom et Prénom, Adresse Postale, Code Postal, Commune, Téléphone, Adresse Courriel) :



Conseil Français des Confréries

site : www.conseil-francais-confreries.fr/

APPEL DE COTISATION 2020

Pour les Confréries Indépendantes

La cotisation nationale 2020 s'élève à 20 € par confrérie. Merci de bien vouloir faire le nécessaire (chèque à l'ordre du Conseil Français des Confréries), en précisant le nombre souhaité de cartes nominatives et les coordonnées de la personne destinataire du reçu, de la carte d'adhérent et des cartes nominatives, auprès de :
Henri-Pierre GAUTIER, trésorier
32 avenue de l'Europe * 49410 ST FLORENT LE VIEIL
06 86 97 03 25 * henri-pierre.gautier@wanadoo.fr
Nom Officiel de la Confrérie :

-
Département d'Implantation (ou Pays) : -----

-
Adhérez-vous à un Groupement Régional, membre du Conseil Français des Confréries ?

oui non Rayer la mention inutile.

Si oui, votre cotisation nationale doit-être réglée à ce Groupement Régional.

Nombre de Cartes Nominatives souhaitées : -----

-
Coordonnées de la personne destinataire des documents (Nom et Prénom, Adresse Postale, Code Postal, Commune, Téléphone, Adresse Courriel) :

-
Conseil Français des Confréries

Présidente : Solange MOREAU-MASSENAVETTE

8 rue de la Poste * 36110 VINEUIL

02 54 36 64 08 * Courriel : smberr2@neuf.fr



